

Parution le 26 septembre 2023

Commission Départementale de l'Arbitrage
PV n° 14 – 2023/2024
Réunion du 24 septembre 2023 – FIA 1

Sous la présidence de Monsieur Yann AUGÉ

Participant : Messieurs Francis FRAMMERY et William VIMEUX

La commission des arbitres communique ci-dessous les arbitres ayant réussi l'examen théorique

BAILLY Julien 1946833998	512858 O. ST MARTIN LES BOULOGNE
BARAS Côme 2547719505	522134 U.S. BLERIOT PLAGÉ CALAIS
BARTHELEMY Nathan 2548029079	501227 A.S. AUDRUICQ
BERIATI Nassim 2547418666	522134 U.S. BLERIOT PLAGÉ CALAIS
DACQUIN Nathan 2544212920	525819 ENT.S. MAMETZ
DRIEUX Iris 2547267265	501227 A.S. AUDRUICQ
GAFFET Rudy 1911374659	524660 WISSANT F.C.
HARRAR Sofiane 2547278719	528384 CALAIS BEAU MARAIS F.
HUCHIN Louis 2547530297	540043 SAMER R.C.
KALMUK Eliot 2546267877	524495 U.S. QUIESTEDE
LEDOUX Alex 2543818646	528070 US EQUIHEN PLAGÉ
LENGAIGNE Sébastien 1920331462	564156 FOOTBALL CLUB DE SENLECQUES
LESUR Anthony 2543655429	523828 U.S. AMBLETEUSE
NOEL Vincent 1931240428	500283 J.S. DESVRES
PECRIAUX Rudy 2546633989	582194 US. CLUB WIERRE-EFFROY
QUEHEN Charly 2544171798	521011 ENT.S. CALAISIS COULOGNE
RANDOUX Louis 2548177949	522134 U.S. BLERIOT PLAGÉ CALAIS
ROLAND Gabin 2548149950	515225 AM.S. ESQUERDES
SEILLIER Noa 2546313272	582194 US. CLUB WIERRE-EFFROY
TRIQUET Pascal 1931231133	564135 ASSOCIATION SPORTIVE DE ANDRES
VANDERVEVE Thomas 1926861532	528384 CALAIS BEAU MARAIS F.

Ces arbitres ont suivi la formation administrative ce dimanche 24 septembre 2023 au sein du district, et, sont désignables pour le compte du District Côte d'Opale à compter de la date de parution du PV sous réserve que le club fasse la demande de licence.

Deux candidats ont suivi la formation partiellement mais n'ont pas suivi la journée du 23 septembre – examen.

Les majors de la promotion SENIOR sont Messieurs TRIQUET Pascal 1931231133 et KALMUK Eliot 2546267877.

Remerciements au club de U.S. BOULOGNE CO pour le prêt de ses installations
Remerciements aux formateurs (Yann, Laurent, Florian, Sylvain, Claude A., Francis et William) qui ont œuvré pour cette pleine réussite.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le secrétaire
Patrick QUENIART

Le responsable Recrutement CDA
Francis FRAMMERY

Le Président
Yann AUGE